



La MRC de Nicolet-Yamaska s'engage dans la démarche « Municipalités amies des aînés (MADA) »

Nicolet, le 16 mai 2022 — La MRC de Nicolet-Yamaska est fière d'annoncer le début de la démarche collective MADA combinant l'élaboration des politiques et des plans d'action en faveur des aînés à l'échelle de la MRC et pour huit (8) municipalités participantes, soit Aston-Jonction, La Visitation-de-Yamaska, Village de Saint-Célestin, Sainte-Eulalie, Saint-François-du-Lac, Sainte-Monique, Sainte-Perpétue et Saint-Wenceslas.

Financées par le gouvernement du Québec, les démarches MADA visent ultimement à créer des environnements qui incitent l'inclusion sociale des aînés, permettant ainsi de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. La MRC de Nicolet-Yamaska bénéficie d'une aide financière de 64 000,00 \$ du programme de *Soutien à la démarche municipalité amies des aînés* (volet 1 — Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés).

Des communautés en action et inclusives !

“Nous avons à cœur le bien-être et la qualité de vie des aînés pour qu'ils puissent demeurer longtemps dans leur milieu. Ce projet est une excellente opportunité afin d'optimiser la réponse à leurs besoins. C'est avec enthousiasme que la MRC entame cette démarche collective en collaboration avec huit municipalités”, de préciser, monsieur Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie et représentant du conseil des maires de la MRC.

Les personnes aînées sont au cœur des comités de pilotage, créés dans chaque municipalité participante et pour la MRC. Ces comités sont la pierre d'assise des démarches MADA. Leur mandat consiste à mener à bien la démarche en réalisant les étapes du diagnostic social, incluant le portrait statistique, le recensement des services et des ressources, suivi des consultations ainsi que l'élaboration des politiques et des plans d'action. Les aînés pourront ainsi se prononcer sur leur qualité de vie et les changements qu'ils jugent nécessaire d'apporter.

La MRC de Nicolet-Yamaska a mandaté madame Chantale Tardif, conseillère en développement des communautés, afin de coordonner la démarche MADA sur le territoire et pour assurer la réalisation du processus auprès des municipalités. Les personnes intéressées à s'impliquer peuvent communiquer avec madame Chantal Tardif par téléphone (819-819 519-2997, poste 2257) ou par courriel (c.tardif@mrcny.qc.ca). La MRC et les municipalités participantes pourront également compter sur l'expertise d'Espace-muni et du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :



Source :

François Fournier

Conseiller communication MRC de Nicolet-Yamaska 819 519-2997 poste 2256

f.fournier@mrcny.qc.ca